



Rapport du Conseil d'Administration 2014-2015

L'année 2014-2015 a été marquée par une importante fragilisation et même la fermeture de certains organismes nationaux œuvrant dans le domaine des compétences et de l'alphabétisation.

Pour le RESDAC, elle a été synonyme de décroissance, due à l'absence d'accès à un financement adéquat qui lui aurait permis de remplir pleinement son mandat et poursuivre sa planification.

Les membres du CA se sont rencontrés une fois en face à face et quatre fois à distance afin d'accomplir leur rôle fiduciaire et stratégique. Malgré le contexte difficile qui n'a pas permis la pleine mise en œuvre du modèle de gouvernance du RESDAC, la question qui a guidé le CA durant toute l'année a été d'identifier, en collaboration avec la direction générale, une solution efficace pour soutenir une structure qui permette de poursuivre les fonctions essentielles du RESDAC :

Information; réseautage; innovation et recherche.

Afin d'atteindre cet objectif, plusieurs démarches ont été entreprises à différents moments de l'année :

- ✓ Un dialogue délibératoire facilité par un consultant, qui a permis de délimiter les scénarios possibles
- ✓ La création d'un comité d'avenir composé de 5 membres du CA et de la direction générale afin de mieux définir les options possibles:
 - Étudier les options de génération de revenus
 - Développer une démarche politique
 - Évaluer les options de dissolution de l'organisme

Les actions qui ont découlé de ces options :

- ✓ Création d'un sous-comité pour la génération de revenus composé de membres du CA et employés du RESDAC afin d'identifier de façon plus précise les structures possibles qui permettraient de poursuivre le mandat du RESDAC;
- ✓ Demande d'appui politique et d'appel à une mobilisation à la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA);
- ✓ Demande de rencontre avec le ministre d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) ;
- ✓ Envoi de lettres et rencontres avec différentes sénatrices, députés libéral et NPD;



- ✓ Suspension du processus d'accréditation au niveau de la gouvernance;
- ✓ Dépôt d'une plainte au commissariat aux langues officielles afin de dénoncer le non-respect de la partie VII dans les récentes décisions sur les orientations stratégiques du ministère EDSC concernant la gestion de ses programmes et mécanismes de financement du Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA) et de la Feuille de route 2013-2018 pour l'Initiative d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM). Elles ne permettent pas l'égalité réelle car elles ne prennent pas en compte les besoins particuliers des CLOSM;
- ✓ Demande de financement au PADL pour faire une étude exploratoire afin d'approfondir les 2 questions :
 - Quelles sont les obligations linguistiques constitutionnelles du gouvernement fédéral en matière de services et de programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles pour les minorités linguistiques francophones dans le domaine de la formation des adultes?
 - L'approche du gouvernement fédéral viole-t-il présentement soit des droits linguistiques constitutionnelles ou des principes linguistiques constitutionnelles non écrits en matière de services et de programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles pour les minorités linguistiques francophones dans le domaine de la formation des adulte?

Le défi de poursuivre le mandat du RESDAC est important mais l'engagement des membres du CA n'a pas faibli et l'option de fermer l'organisation n'a pas été retenue pour l'instant. Les options d'avenir choisies seront présentées et recommandées aux membres lors de l'AGA le 18 juin 2015. Le travail entrepris devra se poursuivre tout au long de l'année 2015-2016.

Pour terminer, le conseil d'administration tient à souligner le travail important accompli et l'engagement continu de la direction générale et des employé.es et remercie les membres et partenaires du RESDAC pour leur appui et collaboration tout au long de l'année.

Isabelle Salesse
Présidente du Conseil d'administration du RESDAC